

Depuis le 18 mai 2008, « Alléluia » remplace officiellement « Psaumes, Cantiques et Textes ». Pour aider les paroisses de l'arrondissement jurassien à se familiariser à l'utilisation de ce nouveau recueil, la Commission jurassienne de liturgie a demandé à Anne-Marie Heiniger et Adrien Morel d'établir une liste de cantiques pour chaque dimanche de l'année liturgique ainsi qu'un tableau répertoriant les lectures bibliques pour chaque dimanche en les mettant en relation avec un cantique. Anne-Marie Heiniger et Adrien Morel ont mené à terme ce véritable « travail de bénédictins », nous les en remercions chaleureusement.

Ce cahier d' « A votre service » est envoyé aux pasteurs et aux Conseils de toutes les paroisses. Vous le trouvez également sous forme de fichier pdf sur le site internet de l'Eglise (refbejuso.ch).

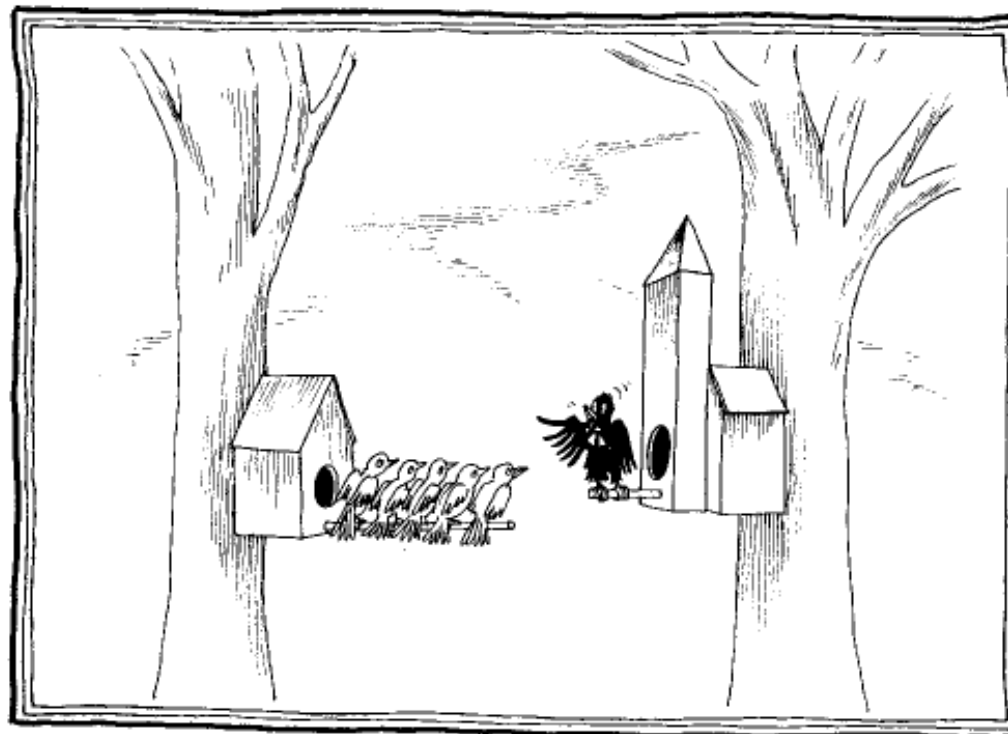
En souhaitant que ce cahier vous soit utile, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Pour la Commission jurassienne de liturgie
Dominique Giauque-Gagnebin

Actuellement, votre Commission de liturgie se compose des personnes suivantes :

Anne-Marie Heiniger (secrétaire)
Cédric Jeanquartier
Christophe Dubois
Dominique Giauque-Gagnebin (présidente)
Laure Devaux Allisson
Maurice Devaux

A votre service ...



Des nouvelles de la
Commission jurassienne
de liturgie

2008/1

Alléluia
pour les
nuls

Un mot d'introduction

Ouvrir un nouveau recueil de chants est toujours une gageure. La prosodie est différente, ne plaît pas nécessairement, il faut (re)découvrir les mélodies, le choix musical ne satisfait peut-être pas, etc.

« Alléluia » a été accepté comme recueil officiel par le Synode bernois.

Et pour en simplifier au maximum l'accès, deux personnes mandatées par la CJL ont préparé ce fascicule « Alléluia pour les nuls ».

Pour ce faire, ils ont établi une concordance des chants (sous forme de tableau) entre « Psaumes & cantiques » et « Alléluia » en suivant le schéma préconisé dans la liturgie romande (liturgie blanche).

Vous trouverez donc une partie « dimanches ordinaires + solennités et anniversaires » et une partie « temps de fêtes ».

Pour chaque partie figure d'abord une liste des chants prévus par culte, psaumes, graduels et cantiques « traduits » en référence « Alléluia ». Quand il n'y avait pas d'équivalence « Psaumes & cantiques-Alléluia », nous avons proposé un chant nouveau, nous paraissant convenir au temps liturgique et à nos assemblées.

Un deuxième tableau reprend les lectures proposées dans la liturgie romande et suggère, quand il y en a, des cantiques en relation avec le texte biblique. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les pages 1187-1211 d'Alléluia, un index biblique suggéré par les auteurs du recueil, donc forcément de façon subjective et avec des genres musicaux très divers. Une référence biblique peut renvoyer à l'ensemble du chant, à une strophe, voire à une seule phrase. A chacun de faire son choix.

Pour ce qui est des temps de fêtes, nous nous sommes limités aux cultes du matin (les cultes du soir ou de semaine étant plus rares dans nos paroisses), et les choix de cantiques pour des fêtes comme Noël ou le Triduum pascal ont été laissés à la totale organisation paroissiale.

L'idéal, quand on passe à un nouveau recueil de chants, est de donner aux gens l'envie de ... chanter.

Les petites remarques ou suggestions suivantes nous ont semblé utiles.

- Ne pas introduire trop de nouveaux chants à la fois, d'autant plus qu'on trouve dans Alléluia presque tout le répertoire de Psaumes & cantiques, mais avec un texte revu et des mélodies parfois différentes.

- Trouver une annonce des N° qui soit accessible à l'assemblée. Il est peut-être plus facile de trouver la page 532 que le No 34-12 ou 55-02.

- Penser que l'organiste devra tout réapprendre (chants inconnus ou harmonies souvent nouvelles) et s'habituer à un graphisme et à des renvois de Nos pas toujours évidents. ... Donc lui donner les cantiques à préparer suffisamment tôt.

- S'appuyer sur le chœur, s'il y en a un, voire sur un groupe de chanteurs ad-hoc pour entraîner l'assemblée. Heu ... là aussi, prévoir suffisamment de temps.

- Reprendre un nouveau chant par exemple pour tous les cultes du mois, histoire de « l'installer » peu à peu dans les mémoires.

- Voir avec l'organiste pour reprendre à l'orgue seul, par exemple comme cadences de lectures ou comme musique accompagnant les tablées de ste-cène, un cantique encore inconnu. (Pour familiariser l'assemblée avec une nouvelle mélodie).

- On peut prévoir aussi de « répéter » un chant avec l'assemblée AVANT le début du culte, MAIS CE MOMENT DOIT ÊTRE COURT. Les gens se rassemblent pour vivre un culte, pas pour faire une demi-heure de déchiffrage.